

République Française  
Département : LOZERE  
Arrondissement : Florac  
**PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE**

Séance du lundi 26 février 2024

Délibération N° DE\_2024\_016

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
19	15	16
Date de la convocation : 16/02/2024		
Pour	Contre	Abstention
16	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-six février deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Stéphane MAURIN, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés : Cyril DJALMIT représenté par Michèle BUISSON

Absents et Excusés : Florence BOISSIER, Thibaud MALGOUYRES, Gilles MERCIER

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Christelle FOLCHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Subvention supplémentaire - Passe montagne**

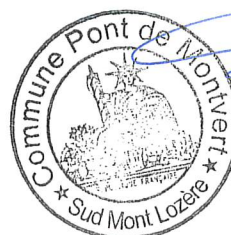
Monsieur Cyril Djalmit, adjoint en charge de la culture, propose au conseil municipal d'attribuer une subvention de 550 € pour le foyer rural Passe Montagne pour le spectacle Pierre et le Loup réalisé en association avec le centre de loisirs.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE L'attribution de subventions telles que décrites ci-dessus.  
Cette subvention sera versé sur le budget 2024.

Stéphane MAURIN  
Président de séance

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.  
Christelle FOLCHER  
Secrétaire de séance



RF  
Préfecture de Mende  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 06/03/2024  
048-200057594-DE\_2024\_016-DE

DE\_2024\_016